

**Modification n° 1 datée du 16 août 2011
à la notice annuelle datée du 29 juin 2011**

des

**Catégorie portefeuille diversifié de revenu mensuel Russell
(séries B, E, E-5, E-7, F, F-5, F-7, I-5, I-7)**

**Catégorie portefeuille essentiel de retraite Russell
(séries B, E, E-5, E-6, E-7, F, F-5, F-6, F-7, I-5, I-6, I-7)**

**Catégorie fonds de dividendes canadien Russell
(séries B, E, F)**

(les « Fonds société visés »)

et du

**Portefeuille essentiel de retraite Russell
(séries B, E, E-5, E-6, E-7, F, F-5, F-6, F-7, I-5, I-6, I-7, O)**

(avec les Fonds société visés, les « Fonds »)

**Changement de nom du
Portefeuille essentiel de retraite Russell et de la Catégorie portefeuille essentiel de retraite
Russell**

Le Portefeuille essentiel de retraite Russell a changé de nom pour Portefeuille essentiel de revenu Russell et la Catégorie portefeuille essentiel de retraite Russell pour Catégorie portefeuille essentiel de revenu Russell.

Page couverture

- La mention de Portefeuille essentiel de retraite Russell est remplacée par « Portefeuille essentiel de revenu Russell¹ ».
- La mention de Catégorie portefeuille essentiel de retraite Russell est remplacée par « Catégorie portefeuille essentiel de revenu Russell² ».
- Les notes en bas de page suivantes sont ajoutées :
 1. Anciennement appelé Portefeuille essentiel de retraite Russell.
 2. Anciennement appelée Catégorie portefeuille essentiel de retraite Russell.

Suite de la notice annuelle

- Toutes les autres mentions contenues dans la notice annuelle de Portefeuille essentiel de retraite Russell et de Catégorie portefeuille essentiel de retraite Russell sont remplacées par Portefeuille essentiel de revenu Russell et Catégorie portefeuille essentiel de revenu Russell, respectivement.

Administration des Fonds - Fonds société

- La phrase suivante est ajoutée à la suite du tableau :

Le 16 août 2011, la Catégorie portefeuille essentiel de retraite Russell a été renommée Catégorie portefeuille essentiel de revenu Russell.

Administration des Fonds – Fonds fiduciaires

- L'information suivante est ajoutée :

Le 16 août 2011, le Portefeuille essentiel de retraite Russell a été renommé Portefeuille essentiel de revenu Russell.

Ajout de la série B couverte en dollars US aux Fonds société visés

Comme il est plus amplement décrit ci-dessous, chaque Fonds société visé offre maintenant des titres de série B couverte en dollars US. L'information générale propre à la série B couverte en dollars US se trouve déjà dans la notice annuelle des Fonds société visés. Par conséquent, la notice annuelle des Fonds société visés est modifiée comme suit :

Page couverture

- « série B couverte en dollars US » est ajouté à côté de la Catégorie portefeuille diversifié de revenu mensuel Russell, de la Catégorie portefeuille essentiel de revenu Russell et de la Catégorie fonds de dividendes canadien Russell.

Description des titres offerts par les Fonds - Description des actions offertes par les Fonds société - Droits aux dividendes et distributions

- La dernière phrase du deuxième paragraphe est remplacée par ce qui suit :

Pour les titres d'une série couverte en dollars US, les dividendes seront payés aux épargnants de cette série couverte en dollars US à hauteur d'un montant correspondant à la quote-part du dividende en dollars canadiens déclaré payable à l'égard de cette série converti en dollars américains, au taux de change en vigueur à la date de la déclaration du dividende.

Administration des Fonds - Fonds société

- L'information suivante relative aux Fonds société visés est ajoutée au tableau :

Catégorie	Séries	Date de création
Catégorie 12 – Catégorie portefeuille diversifié de revenu mensuel Russell	série B couverte en dollars US	16 août 2011
Catégorie 13 – Catégorie portefeuille essentiel de revenu Russell	série B couverte en dollars US	16 août 2011
Catégorie 14 – Catégorie fonds de dividendes canadien Russell	série B couverte en dollars US	16 août 2011

**ATTESTATIONS DES FONDS
ET DE LEUR GESTIONNAIRE ET PLACEUR PRINCIPAL**

Le 16 août 2011

La présente modification n° 1, datée du 16 août 2011, avec la notice annuelle datée du 29 juin 2011, et le prospectus simplifié daté du 29 juin 2011, tel qu'il est modifié par la modification n° 1 datée du 16 août 2011, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

« David Feather »

David Feather
Directeur général, président et chef de la
direction d'Investissements Russell Canada
Limitée

« David Steele »

David Steele
Directeur général, Exploitation et chef des
finances d'Investissements Russell Canada
Limitée

« David Feather »

David Feather
Chef de la direction de Catégorie de société
Investissements Russell Inc.

« David Steele »

David Steele
Chef des finances de Catégorie de société
Investissements Russell Inc.

Au nom du conseil d'administration d'Investissements Russell Canada Limitée, en sa qualité de gestionnaire et de placeur principal des Fonds.

« Samir Khan »

Samir Khan
Administrateur d'Investissements Russell
Canada Limitée

« Bruce Curwood »

Bruce Curwood
Administrateur d'Investissements Russell
Canada Limitée

Au nom du conseil d'administration de Catégorie de société Investissements Russell Inc.

« Samir Khan »

Samir Khan
Administrateur de Catégorie de société
Investissements Russell Inc.

« Bruce Curwood »

Bruce Curwood
Administrateur de Catégorie de société
Investissements Russell Inc.